

THE
REV. JOHN MACDONALD'S
CASE STATED;

OR

A VINDICATION OF HIS CONDUCT RELATIVE TO HIS
REMOVAL FROM THE PASTORAL CHARGE OF
THE CATHOLIC CONGREGATION, IN THE
NORTHERN PART OF KING'S COUNTY,

PRINCE EDWARD ISLAND.

AUGUST 1845.



To His Grace the Archbishop of Quebec.

Your Grace;

I lately received a letter from Quebec, of which the following is an extract:—"Mon Dieu Vóila que "j'apprends que vous êtes interdit *a divinis*; que "vous avez vendu ou offert publiquement à vendre "une église et un Presbytère, que l'on vous assimile "à un mauvais, Prêtre Mr. Deligny devenu, dit on "l'opprobre du sacerdoce; que les Protestans sont "au comble de la joie, et vous regardent comme une "conquête; tandisque le deuil est dans tous les cœurs "Catholiques de votre Isle; Enfin que le scandale "a pénétré dans la nouvelle Ecosse et le nouveau

a